

# Montpellier Agglomération aménage le territoire

Avec ses trente deux communes, Montpellier Agglomération poursuit, inlassablement, ses grands projets d'aménagement. Notre volonté de doter ce territoire des équipements les plus efficaces et performants ne doit jamais faillir. Des investissements durables, concrétisés ces dernières semaines par l'ouverture de nouveaux équipements communautaires. En premier lieu, la piscine Amphitrite à Saint Jean de Védas, la dixième de Montpellier Agglomération. Résolument moderne, elle allie esthétique et fonctionnalité. Mieux, cette piscine qui peut accueillir jusqu'à 400 baigneurs, est dotée d'un système de prévention des noyades unique dans tout le sud de la France. Ici, l'objectif est double : offrir un équipement ludique de grande qualité et accentuer nos efforts dans l'apprentissage systématique de la natation en milieu scolaire. Ainsi, chaque année, quelque 30 000 enfants apprennent à nager dans les piscines de la Communauté d'Agglomération. Ces efforts vont être poursuivis et amplifiés, avec le lancement de crédits d'études en vue de la construction d'une onzième piscine dans le secteur de Pignan-Cournonterral.

**“ Un développement respectueux des équilibres entre les besoins de l'économie, le progrès social et la protection de l'environnement ”**

Autre équipement structurant, symbole de la vitalité de Montpellier Agglomération, l'ouverture, dans le parc Euréka à Montpellier, de Cap Omega, la nouvelle pépinière d'entreprises spécialisée dans l'accueil de sociétés à fort potentiel de développement dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. C'est, là aussi, un des axes forts de notre politique : favoriser la création d'entreprise, faire émerger l'innovation, créer de l'emploi dans notre territoire, rappelons-le, où plus du tiers des habitants a moins de 25 ans ! Susciter la vitalité de jeunes entrepreneurs, aiguïser leur curiosité, leur sens de l'innovation et leur volonté d'entreprendre : Cap Omega doit porter loin les ambitions des habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier mais aussi répondre aux besoins d'entrepreneurs d'autres régions, voire du monde. Le Centre européen d'entreprises et d'innovation de Montpellier Agglomération a déjà accompagné plus de 300 projets d'entreprises, avec un taux de réussite supérieur à 80 % trois ans après leur création. Cap Omega s'inscrit dans cette dynamique.

A travers la naissance de ces équipements communautaires, Montpellier Agglomération trace son avenir, dessine son futur cadre de vie. Cette même démarche préside à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale, dont vous trouverez un

supplément au centre de votre magazine. Ce « Scot » fixe les grandes orientations d'aménagement de notre espace communautaire, d'équilibre de l'habitat et de transports en commun pour les 20 prochaines années. Fondé sur l'un des grands principes de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, la mixité sociale, il vise à un développement respectueux des équilibres entre les besoins de l'économie, le progrès social et la protection de l'environnement. Aujourd'hui, avec l'ouverture d'une concertation autour de ce schéma, vous êtes invités à livrer vos remarques, faire part de vos souhaits. Les champs de réflexion sont vastes. Qu'il s'agisse de l'offre en matière de services urbains de proximité, comme les écoles, les commerces, les administrations, les équipements de santé, de culture ou de loisirs. Qu'il s'agisse aussi de la gestion économe de l'espace par une politique de valorisation de notre capital foncier. Ce territoire communautaire séduit. En travaillant ensemble à son avenir, nous participerons à son embellissement. A l'image de son dynamisme et de sa vitalité économique.

Enfin, façonner l'identité de ce territoire passe aussi par des actions de promotion. Ainsi, au cours de ce mois de juin, notre Communauté d'Agglomération rayonne au-delà de ses frontières. Quelques événements sportifs majeurs mettent en relief l'image de notre territoire et de ses équipements : le match de football au stade de la Mosson à Montpellier entre la France et l'Andorre, la rencontre de handball au palais des sports René-Bougnol qui a opposé la France et la Slovaquie, la demi-finale du Top 16 de rugby, toujours à La Mosson suivie de la retransmission de la finale sur écran géant place de la Comédie. Sans oublier, le 18 juillet prochain, la traversée de dix communes de Montpellier Agglomération par le peloton et la caravane du Tour de France cycliste. La Communauté d'Agglomération de Montpellier a du souffle. Sa vitalité aux plans économique, sportif mais aussi culturel fonde son rayonnement. Pour le plus grand bonheur de ses habitants. Nous nous y employons au quotidien.



PHOTO : EDOUARD HANNOTEAUX

Georges Frèche  
Président de Montpellier Agglomération  
Président de la Région Languedoc-Roussillon *Septimanie*